COIFFURE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon une enquête réalisée en 2019 par BVA-Opinion pour les Institutions de la Coiffure 60 % des Français sont prêts à changer de salon pour se rendre dans un salon engagé en faveur du développement durable
- Le label « Développement durable, mon coiffeur s'engage » traduit, depuis 2009, l'engagement environnemental et sociétal des salons de coiffure. Il a été mis en place par les partenaires sociaux de la coiffure et porté par les Institutions de la Coiffure.

POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACHATS :

- M'informer sur la composition des produis (shampooings, coloration) et de leurs effets sur l'environnement et la santé : privilégier les produits naturels et les produits les moins nocifs
- Privilégier des fournisseurs de proximité (local de préférence à national ; national de préférence à international)
- Tenir compte de leur engagement dans le développement durable lorsque je choisis mes fournisseurs
- Optimiser mes commandes pour limiter les transports
- Privilégier des équipements (lave-linge, sèche-linge, chauffe-eau, climatisation…) ayant la meilleure efficacité énergétique afin de consommer moins d'énergie

GESTION QUOTIDIENNE DU SALON :

- Minimiser la consommation d'électricité.

Quelques exemples :

1. Utiliser des serviettes synthétiques qui sèchent plus vite
2. Vérifier que le lave-linge est plein avant de le lancer

- Minimiser la consommation d'eau.

Quelques exemples :

1. Installer des mitigeurs thermostatiques ou des mousseurs
2. Ne pas laisser couler inutilement l'eau pendant l'émulsion d'un shampoing
3. Vérifier régulièrement le compteur d'eau pour identifier les fuites

- Pour la coiffure à domicile, adopter une éco-conduite, afin d'assurer une meilleure sécurité et diminuer la consommation de carburant

GESTION DES DÉCHETS :

- Trier les déchets ; remettre les déchets dangereux au fournisseur ou à la déchetterie
- Faire recycler les cheveux coupés par un prestataire. Exemples : *Coiffeurs justes*, *Capillum*, *Association Solidhair*

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE

- Adapter l'espace de travail pour limiter les mauvaises postures, les chocs ou les chutes
- Mettre à disposition des employé.e.s des équipements de protection individuelle (gants, tabliers, blouses…)
- Supprimer les produits toxiques et allergisants
- Favoriser les produits en gel plutôt qu'en spray

POUR ALLER PLUS LOIN

- À la demande des professionnels de la coiffure et de leur organisme de prévoyance, l'Association française de normalisation (AFNOR) a piloté la rédaction de lignes directrices pour dérouler une démarche de RSE dans les salons soucieux de développement durable : document payant AC X50-891 Avril 2019 accessible sur *le site de l'AFNOR*.

MES PROCHAINS PAS